



TEXTE n° 609
« Petite loi »

ASSEMBLÉE NATIONALE

CONSTITUTION DU 4 OCTOBRE 1958

TREIZIÈME LÉGISLATURE

SESSION ORDINAIRE DE 2010-2011

1^{er} mars 2011

PROPOSITION DE LOI

relative à la neutralité de l'Internet.

L'Assemblée nationale n'a pas adopté la proposition de loi, en première lecture.

Délibéré en séance publique, à Paris, le 1^{er} mars 2011.

Le Président,

Signé : BERNARD ACCOYER

Voir les numéros : 3061 rect. et 3157.

ISBN : 2-1113-2111-7



9 7 8 2 1 1 1 3 2 1 1 1 3

ISSN 1240 - 8468

Imprimé par l'Assemblée nationale